

OBSERVATIONS RECUES PAR MAIL
ENQUETE PUBLIQUE DU 20 JUILLET 2020 AU 06 AOUT 2020 18H30
RESTAURATION LAC ET MARAIS DE VIREMONT
COMMUNE DE VALZIN EN PETITE MONTAGNE

Mail reçu le 21 juillet 2020 à 10h01 :

Bonjour, je vous prie de trouver ci-après l'avis que je souhaite laisser à propos de l'aménagement du lac de Viremont :

Le lac de Viremont est un endroit que j'affectionne tout particulièrement pour mes balades à pied ou à cheval. C'est un bel endroit encore sauvage, préservé, où l'on peut encore profiter de la solitude, si l'on excepte les rares chasseurs ou pêcheurs qu'on l'on croise de temps à autre. Quel dommage de s'apprêter à détruire tout cela alors qu'il y a déjà tant de lieux prévus et aménagés pour les touristes dans le Jura. Est-ce bien réfléchi de vouloir à tout prix attirer des personnes à mobilité réduite, souvent fragiles, dans ce lieu où sévissent tiques et moustiques ? Sans parler des mégots et autres canettes qui vont traîner le long des parcours ou sur les parkings, et polluer l'eau du lac.

Je ne suis pas contre le progrès, mais je pense qu'il y a bien d'autres causes qui justifieraient la dépense de l'argent public.

Pas grand chose de positif dans ce projet

Sylvie TOURNIER
2 rue des Fontaines
Nermier
39270 SARROGNA

Mail reçu le 22 juillet 2020 à 18h14 :

Bonjour, voici quelques propositions et remarques au sujet de l'aménagement du site du lac de viremont;
-le site est sauvage et secret :un aménagement minimaliste et diffus permettrait de garder cet aspect.
-pourquoi vouloir à tout prix -et avec beaucoup d'argent (NOTRE ARGENT NB.)- pourquoi vouloir domestiquer chaque bel endroit , pourquoi vouloir le modifier en lui collant des aménagements que l'on voit partout?

-il y a certainement des améliorations à apporter pour que les amoureux du calme, du silence, et de la belle lumière puissent s'asseoir , pour que les pêcheurs puissent pêcher , avec un petit budget ,en faisant travailler les équipes d'insertion locales ; car la question est: est-il sérieux de dépenser des sommes importantes pour remettre la nature propre et en ordre(!) à l'heure ou on en est , et ou la société en entier va devoir très vite se poser des questions basiques , par exemple "comment subvenir à des besoins vitaux " entre autres....

bien sûr , bien sûr , ne mélangeons pas tout.... on ne parle pas des mêmes budgets ...misère!
le vieux monde est derrière nous , essayons de faire autrement.

cours , cours , camarade , le vieux monde est derrière toi! 🐼

anne marie DALOZ
au pays des voisins
17 route de villeneuve
39270.SARROGNA.

Mail reçu le 01 août 2020 à 19h53

Bonjour,

J'ai pris connaissance du projet concernant l'aménagement du lac de Viremont.

De nombreuses questions restent en suspens, pourquoi vouloir modifier l'environnement de ce lac?

Pourquoi l'Homme veut-il toujours intervenir sur le milieu naturel;

Le projet, c'est nourrir d'une demande des pêcheurs afin de "refaire" des pontons de pêche, le projet retenu est bien loin de la demande initiale....

Accueillir des touristes, du public engendre:

- Trafic routier plus important:

- x: Nuisances sonores,
- x: Nuisances olfactives,
- x: Pollutions inévitables.

- Trafic pédestre plus important:

- x: Dégradation du milieu naturel sauvage (piétinement....)
- x: Déchets (alimentaire, préservatif, papiers usagés en tous genres....), détérioration du mobilier, tag...
- x: Bivouac, feux de camps, rassemblement....

Ces mouvements de gens et de véhicules vont perturber la quiétude des lieux, des animaux sauvages qui évoluent dans ce biotope, mais également les chevaux qui pâturent une partie de l'année. Les touristes vont s'introduire dans les prés, d'où un risque certain d'accident auprès des animaux domestiques qui évoluent en troupeau. Des dégradations sur les clôtures peuvent apparaître (parcs ouverts, vol d'électrificateur, eau du bac souillée...)

Il faut tenir compte de la présence de différents types de moustiques, de tiques engendrant de nombreuses maladies, je ne vous apprend rien!!!! Faire venir un public plus ou moins jeune est-il judicieux?

Avez-vous consulté et tenu compte des remarques des gens qui travaillent, qui habitent ou qui profitent à bon-escient de ce lieu, depuis de nombreuses années? Si ce site Natura 2000, est comme il est aujourd'hui, c'est à dire REMARQUABLE; il faut se féliciter de la symbiose qui a été mise en place par des gens intelligents avec la nature sauvage présente. Ces gens ont su s'adapter au lieu et non le contraire.

C'est un des derniers lacs sauvages du Jura, si ce n'est le dernier, je trouve que c'est un atout à mettre en avant, alors pourquoi ne pas le laisser dans son "cru"? En favorisant l'accès à "Mr et Mme TONG", il n'y aura que des problèmes, des nuisances et des dégradations.... Aujourd'hui, il est accessible à "Mr et Mme BRODEQUIN" et tout va bien!

L'introduction d'une population, pour la plupart ne portant que peu d'intérêt à la faune et à la flore, représente une pression anthropique non négligeable et incompatible avec les espèces endémiques comme le Lys Martagon, le Glaïeul des Marais, le crapaud sonneur à ventre jaune, insectes, papillons...).

Ce projet suppose de reboucher les trous formés sur le chemin blanc et le sentier, cette amélioration est un non-sens, une absurdité remarquable. Ces flaques d'eau naturelles constituent LE biotope de nombreuses espèces comme le crapaud sonneur à ventre jaune, que j'ai découvert en participant à une sortie Natura 2000.

A aucun moment, sur le rapport je n'ai vu mentionné la présence éventuelle de la cigogne noire.....

Concernant les travaux (bûcheronnage, rebouchage de drains et fossés, déplacement des végétaux sensibles....), ceux-ci impliquent l'utilisation de matériels lourds et spécifiques. Or le lieu ne se prête pas du tout à ce genre d'engins. Le terrain est un marais composé en partie de tourbe, inondé une partie de l'année. La fenêtre d'intervention sur le calendrier est très petite (hors nidification, hors inondation, hors période de gel et de neige....) Des travaux de cette importance vont demander énormément de temps et d'argent pour si peu de retombée économique.

En aménageant (réorientation) le circuit de l'eau, il y aura des conséquences directes sur l'écoulement de celle-ci en aval, c'est à dire que certaines fontaines et sources de la vallée vont se trouver modifiées....voir taries.

Il n'est pas prévu de WC ou toilette sèche, je n'ose imaginer dans quel état vont être les bords du marais, la lisière du bois, les prés.... Si c'est comme les rives du lac de Vouglans vers Bellecin, bonjour le tableau!

Il n'y a pas de moyen de communication au niveau du lac de Viremont, comment vont faire les animateurs qui encadrent les groupes d'handicapés. N'allez surtout pas mettre une antenne dans un lieu si magnifique...

L'accès sera-t-il possible pour les pompiers (feux de forêt, accident....)?

Vous aurez compris que je ne suis pas du tout favorable à ce projet, du moins de la façon dont il est présenté!

J'espère que vous tiendrez compte de mes nombreuses remarques pertinentes.

Cordialement.
ROUGEOLLE Estelle.

Mail reçu le 04 août 2020 à 12h07

Madame, Monsieur

Le lac de Viremont a mis des milliers d'années pour être un milieu unique riches en espèces rares.

Et voilà que les humains ont décidés de tout chambouler, engins de terrassement du lourd dans un milieu précieux. Encore un lieu sauvage que l'humain veut modifier, structurer, gérer, faire disparaître.

Quelles sont les garanties que toutes ses machines qui vont déplacer des espèces rares (protégées en France) pour les transplantées ailleurs, ne vont pas faire plus de dégâts qu'autre chose ?

Es que les entreprises auront les compétences pour intervenir dans des milieux aussi fragile ?

Qu'elles sont les chances de reprises de ces plantes ?

Jamais les actualités non autant informés sur la disparition des espèces (du fait de l'action de l'humain) de toutes les espèces, plantes, insectes, poissons, batraciens.....

Les crapauds a ventre jaune (espèces protégée) se reproduisent dans les fossés

En bouchant les fossés, ils se reproduiront ou ?

Es que l'apport de terre ne va pas modifier la composition du sol ou poussent les glaïeuls ?

En comblant les drains, es que les fontaines qui coulent dans les villages d'en dessous auront encore de l'eau ?

Ce milieu est très rare, pourquoi ne pas le confier à des experts ? Convention de Ramsar pour le sanctuariser

L'ouverture du site au publique ????? Dans le projet de réhabilitation du lac rien n'est mentionné.

Cette suite aura des conséquences non prises en compte dans le respect de la sauvegarde du milieu.

Se milieu a été préservé, peu connu, d'un accueil peut engageant, plein de moustiques, de tiques ...

- le chemin n'est pas goudronné jusqu'au lac (pas facile pour des fauteuils roulant)
- les pontons n'ont pas de gardes corps
- pas de parking
- pas de toilettes
- pas de poubelles
- une route trop étroite pour que se croise 2 véhicules

Dans un milieu agricole les acteurs sont vite oublié

Mini bus face au tracteur et ses outils agricoles ou sa remorque de foin... qui a la priorité ?

Les chevaux montés ou tenus en main face au touriste pressé qui veux passé coûte que coûte

Si c'est une réserve d'eau potable et la réhabilitation d'un milieu fragile ils doivent être protégés et ne pas devenir une (base de loisir)

Qui empêchera les gens de se baigner ? La pancarte « Baignade Interdite » ?

Crème solaire

Anti-moustique – ne pas l'oublier

Déchets en tout genre

Toilette (merde et papiers cul) vous êtes surpris ?

Pas d'éco- garde pour surveiller les cueillettes de brassées de glaïeuls (site unique en France et en Europe) les lys martagon (espèces protégées) et autres. Les chiens en liberté qui iront après les chevaux, le gibier, les couvaisons

Sur 25 mètres de fleurs au bord du chemin, 30 papillons grand tabac d'Espagne + d'autres variétés,

les bords du chemin seront fauchés, pour faire propre, pour les touristes, pour leurs voitures.

Ouvrir au public veut dire aménagements et dégradation du milieu.

Le Jura compte de nombreux lacs pour les touristes sans moustiques et sans tiques.

Celui ci est unique de par les espèces qui l'environne.

Après les travaux qu'il va subir, il doit guérir ses plaies, effacer ses cicatrices, retrouver la paix, retrouver les plantes rares qui l'accompagnent. Il doit redevenir Nature pour le bien commun. Des écologues devons l'aider, des scientifique devons l'étudier. Nous devons le laisser en paix.

Il ne doit pas servir à gonfler des égo.

Le projet de réhabilitation du lac doit comporter une clause de non exploitation a des fins de tourisme ou tout autres projets susceptible de mettre en danger la biodiversité qui l'entoure ou sa dégradation.

Madame, Monsieur

Sincères salutations

BRIGITTE BONNOT

LE 3 AOUT 2020

Mail reçu le 05 août 2020 à 19h29

Bonjour Madame,

Je suis Anne-Sophie PERROD de la Cavalerie de la Petite Montagne. Je gère une structure de tourisme équestre depuis 2003 avec gîtes, location de roulotte, refuge pour les randonneurs de passage, stage d'éthologie, randonnée à cheval de plusieurs jours, stage d'équitation de pleine nature. Je pâture les marais du lac de Viremont depuis plus de 15 ans. Ces pâtures communales font partie de ma S.A.U. étant locataire. J'ai en propriété une parcelle de 22 hectares qui jouxte les marais et je loue à la commune de Cernon 15 hectares attenants. Je me sent donc très concerné par votre projet.

Je dois souligner que mon gagne pain c'est le tourisme. Je ne suis donc aucunement contre le développement touristique d'une région. Je travaille en agriculture biologique, certifiée depuis 5 ans maintenant. J'ai rédigé des ouvrages sur les arbres remarquables du Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort, Doubs et plus récemment un traité : « Gestion et l'éducation du cheval au naturel » au éditions Ulmer.

J'étais plutôt très favorable au projet d'agrandissement du lac bien que je perde 2ha de surface agricole sans que quiconque m'ait consultée sur ce projet ni demandé si cela allait avoir comme répercussions sur mon entreprise.

Ma clientèle qui vient de toute la France, de Suisse et de Belgique, mes chevaux et moi-même sommes plutôt adeptes d'une nature sauvage, calme et préservée.

Je ne suis pas certaine que le projet soit une réelle avancée pour les espèces protégées et le développement touristique qui suivra ne sera-t-il pas le début d'un processus que l'on ne pourra plus maîtriser ? Si il y a plus de voiture il faudra donc réalisé plus de places de parking, d'installation de poubelles, d'antenne téléphonique car nous sommes en zone blanche, agrandissement de la route pour mieux se croiser, mise en place de panneaux d'interprétation ect... Et dans ces conditions sommes nous réellement en train de préservée la faune et la flore sauvage ?

. L'accueil de public handicapé et donc vulnérable n'est peut-être pas une très bonne idée pour un site ayant des nuages de moustiques dont du tigre et infesté de tiques (moi-même et toute ma famille avons la maladie de Lyme).

. Aucune limitation de l'accès en voiture avec le risque de déranger la faune sauvage.

. Aucune étude ornithologique n'a été faite sur ce site qui pourtant accueil entre autre la Cigogne noire.

. Un conflit d'usage risque d'entraîner des accidents sur la route d'accès très étroite. Les piétons qui y circulent risquent d'aller randonner plus loin ou de faire un chemin sur le côté pénétrant encore plus dans les zones d'intérêt faunistique et floristique. Ne pas vouloir bloquer l'accès aux véhicules sur aucun secteur et installer un parking près de l'eau me semble peu propice à la découverte d'un site naturel sensible.

. Nous paturons depuis 15 ans dans les marais. Nous essayons de faire au mieux pour favoriser la biodiversité de ce site. Le nombre de glaïeul est passé de 3000 pieds à 200 000 ce qui prouve la bonne gestion et la bonne santé de cette plante. Quel impact va avoir la remontée du niveau du lac sur l'évolution du glaïeul des marais ? Une étude sérieuse peut-elle certifier que cela va lui être vraiment favorable ?

. Depuis que des travaux d'élévation du niveau d'eau à été faite il y a beaucoup moins de batracien car les œufs se font assécher avec les variations d'eau beaucoup plus grande actuellement. Cela engendre un afflux de moustiques considérable au printemps qui n'existait pas il y a 15 ans. On peut donc conclure que chaque modification sur le terrain a un impacte non maîtrisé sur la globalité du site.

. Comblé les fossés me semble être une mauvaise idée car les batraciens s'y reproduisent au printemps.

. La verge d'or (plante invasive du site) aime particulièrement les zones de terrains instables ou récemment bouleversés. Les travaux qui vont être effectués vont donc offrir un biotope idéal pour son expansion. Voir les travaux de Gérard Ducerf sur les plantes bio-indicatrices.

Actuellement l'écrivain le plus vendu en France est Sylvain Tesson, aventurier et amoureux de la nature sauvage. Il a fait dernièrement un livre et un film sur la panthère des neiges. Cela indique qu'une bonne partie de la population aime cette nature sauvage préservée où l'homme est un invité dans la nature. Faire une réserve d'eau potable pour l'avenir c'est une très bonne idée mais pourquoi mettre la voiture et l'homme au centre de ce site. Pourquoi ne faisons nous pas de l'homme un invité des lieux ? Pourquoi ne pas faire des installations discrètes avec des lieux d'affûts, des passages secrets, des invitations à l'étude de la richesse du lieu et une dégustation du silence et de la tranquillité de la nature. Cela sélectionnerait une clientèle de qualité, sportive, éduquée, respectueuse et qui saurait mieux se protéger des insectes vecteurs de maladies très graves. Il y aurait alors beaucoup moins de problèmes de conflits d'usage, de conflit avec la faune et la flore sauvage. Cette clientèle correspondrait parfaitement avec ma structure et mettrai en valeur la vraie richesse de notre magnifique région de la Petite Montagne. Ce projet aurait le mérite d'être vraiment novateur et d'apporter une vraie complémentarité par rapport aux autres sites touristique du Jura tout en préservant au mieux la nature et l'environnement.

En espérant bonne réception de mon courrier.
Très cordialement,

Anne-Sophie Obellianne Perrod

Mail reçu le 05 août 2020 à 23h49

Bonjour,

La lettre ci-dessous fait suite à un échange réalisé durant l'enquête publique, elle présente mon avis quant à la proposition d'aménagement du lac de Viremont.

Le point du départ du projet exposant le fait que le lac soit un espace naturel et que par conséquent il est nécessaire de l'entretenir me paraît tout à fait pertinent. De plus restaurer une zone humide contenant de l'eau potable est une problématique très importante au vu du nombre d'espèces qui vivent aux alentours du lac. Cependant la finalité du projet qui a été atteinte durant les dernières réunions d'aménagement du lac avec un platelage faisant en parti le tour du lac et permettant un accès aux personnes handicapées me paraît être très éloigné des objectifs de départ et en désaccord avec ces derniers.

En effet quand le point de départ est un aménagement d'un habitat sauvage et que le point d'arrivée met l'homme au cœur du projet il me semble qu'il y a certaines incohérences. En effet avec ce type de projet les bénéfices que se soit pour l'homme mais aussi pour l'environnement ne semblent pas nombreux :

-Les **personnes** qui vont venir au bord du lac auront à subir la cohabitation avec des espèces locales comme les moustiques (présents en très grande quantité, particulièrement dans des zones humides), des tiques, les usagers des chemins environnant... Ils devront aussi faire face à la difficulté de

l'accès avec un chemin difficilement praticable. Par ailleurs tout le tour du lac est une zone blanche pour le réseau de téléphonie ce qui pose problème en cas d'accident.

Aujourd'hui l'homme a de plus en plus la volonté d'observer des milieux naturels laissés dans leur état originel, avec les aménagements qui leur seront proposés les visiteurs ne seront pas invités dans une nature sauvage mais présent en tant que centre de cet écosystème. Le type d'aménagements proposé ici semble être obsolète par rapport à des aménagements réalisés aujourd'hui qui font beaucoup plus partie intégrante de la nature en plaçant cette dernière au centre et invitant l'homme à quelques endroits à observer (de loin !) son fonctionnement.

-L'environnement devra faire face à des pertes sur le court mais aussi le long terme :

→ CT : L'impact des travaux sur la faune et la flore locales : dérangement des espèces en place par le bruit des travaux ou la nature des travaux (chamois, bouquetins, lynx, cigogne noir, crapauds à ventre jaune etc ...), relocalisation de la flore (sans garantir que cette dernière ne reparte) ; flore considérée comme étant composée de nombreuses espèces protégées (comme le Glaïeuls de marais ou le lys martagon), destruction de nombreux habitats naturels par le passage de certains engins de travaux.

→ LT : Une fois les travaux réalisés les touristes qui viendront dans cet espace nouvellement aménagé vont obligatoirement déranger le milieu en place que se soit par leurs nombreux vas et vient et de par le fait qu'ils vont forcément aller au delà du platelage prévu et ainsi se retrouver sur les glaïeuls des marais par exemple.

De plus la route ne paraissant vraiment pas aménagée elle fera sûrement l'objet d'une modification ultérieure au projet, sans parler de la démolition probable de la zone et du désastre écologique que cela pourrait provoquer, mais aussi des propositions de sanitaires et d'électricité qui paraissent indispensables à l'accueil de personnes handicapées.

L'entretien des abords du lac reste aussi une problématique car aujourd'hui il est principalement réalisé par la cavalerie de la petite montagne. Mais qui dit augmentation du nombre de touristes dit augmentation des risques pour les chevaux (nourrissage non adapté, approche dangereuse par des chiens ou des enfants ou des néophytes).

Par ailleurs la réalisation de ces travaux et surtout des entreprises qui vont les réaliser fera l'objet d'une très grande vigilance pour nous. En effet il faut que ces travaux soient réalisés par des professionnels qui ont conscience des risques qu'ils peuvent faire courir à la faune et la flore locales. Quant à l'arrachage et au replantage des glaïeuls des marais qui est prévu, il devra être réalisé par des professionnels qui ne s'engageront pas seulement à les replanter mais aussi à réaliser un suivi et une surveillance de ces derniers afin de s'assurer de la survie des plants replantés. Il est quand même pertinent de se poser la question suivante : la prolifération des glaïeuls qui a eu lieu ces dernières années est dû non seulement à la vigilance des personnes qui s'en occupe mais aussi à la nature des conditions pédo-climatiques environnantes, les replanter ailleurs avec un autre type de sol serait-il profitable à ces derniers ? J'en doute !

Nous avons aussi bien pris en compte que la proposition actuelle ne prévoit par un platelage qui fait le tour du lac mais seulement une petite partie de la rive. (Ce à quoi nous nous opposons par ailleurs). Pour nous l'aménagement des berges ne devrait se réduire qu'à la présence de quelques pontons à destination des pêcheurs.

Nous avons l'immense chance de posséder encore quelques coins de paradis comme le lac de Viremont qui est un espace naturel et sauvage où nous pouvons de manière très ponctuelle être considérés comme des invités d'une nature merveilleuse, pourquoi encore une fois placer l'homme en son centre au lieu de la laisser être merveilleusement et pleinement elle-même ?

Mail reçu le 06/août/2020 à 13h40

Bonjour,

Je souhaite répondre à l'enquête publique concernant les projets de travaux autour du lac naturel de Viremont.

Les projets d'aménagement d'espace et de parking pour faire découvrir ce lieu naturel sont pour moi à l'encontre de ce que justement ce lieu à encore de naturel.

Je ne souhaite pas que l'argent public et donc mon argent soit employé pour financer des travaux qui s'avèrent délicat afin de préserver les espèces existantes.

Le tourisme jurassien c'est aussi de pouvoir garder ce côté sauvage et authentique et non pas de faire du circuit pour touristes à tout va.

Entre la qualité et la quantité mieux vaut la qualité de nos jours. Je préfère un lac de Viremont avec moins de touristes mais des connaisseurs et des amoureux de la nature, qu'une ribambelle de touristes qui ne respectent rien comme on le voit bien trop souvent sur nos bords de routes pollués par des déchets. Arrêtons de toujours vouloir transformer pour soi disant améliorer. La nature est bien plus forte que nous et elle sait ce dont elle a besoin, respectons là et laissons lui encore un peu de place. Merci de prendre en compte ce message, afin de pouvoir encore offrir une terre belle et harmonieuse pour demain à nos enfants.

Cordialement

Sandra Fieux
Habitant Marigna sur Valouse

Mail reçu le 06 août 2020 à 11h05

Veillez trouver ci dessous quelques observations qui se veulent constructives concernant le projet "restauration du site ENS Lac et marais de viremont"

Remettre ce milieu en état de fonctionnement plus naturel et préserver la ressource en eau est le côté positif du projet mais de nombreux points interrogent :

- Aménagement pour favoriser l'accueil du public et exploiter son potentiel d'interprétation environnementale : des finalités louables dans d'autres lieux déjà sacrifiés en ce sens, mais surtout pas ici. Isolement, absence d'aménagements intrusifs, tranquillité, promotion quasi inexistante, forte naturalité sont parmi les caractéristiques qui composent la richesse du site. Vouloir en faire un lieu d'accueil et d'interprétation va forcément entamer le caractère sauvage et authentique du site.
- Créer des aménagements exemplaires pour les personnes à mobilité réduite : l'objectif est noble dans des lieux adaptés et là où les personnes handicapées sont défavorisées par rapport aux valides. Dans le contexte du lac de Viremont ce n'est pas du tout le cas. Le peu d'aménagements actuels ne défavorisent pas les personnes à mobilité réduite. C'est le fait de vouloir aménager les environs du lac qui crée ce risque de léser les personnes handicapées. Sauf, en effet, à concevoir des aménagements exemplaires. Auquel cas ceux-ci seront particulièrement intrusifs, ne serait-ce que d'un point de vue paysager. De plus comment penser que le site ne sera pas activement "promotionné" par la suite...
- Plusieurs documents de travail insistent sur le caractère sensible du site et sur l'importance de ne pas en faire plus de publicité qu'actuellement, afin de préserver ses caractéristiques et ses richesses. Mais comment croire qu'il en sera toujours ainsi, dès lors que différentes collectivités auront investi des moyens très conséquents, justement pour en faire une vitrine? Quelle garantie de maîtrise de la promotion et de la fréquentation du site?
- Au vu des documents accessibles concernant ce projet, le travail effectué par les nombreuses parties prenantes paraît très conséquent. Mais il est lacunaire sur plusieurs points, en particulier ceux concernant les inventaires naturalistes et le fonctionnement de l'écosystème environnant. Aménager un parking principal éloigné du lac atténuera certes les nuisances sur site mais celles-ci ne seront que transposées. À l'endroit prévu pour ce parking distant, ce sont des prairies de fauche très appréciées par différents prédateurs. Par exemple, ce parking aura un effet régulièrement perturbant pour le chat forestier, espèce pourtant protégée dont la présence et les habitudes ne semblent pas avoir été prises en compte.
- De même pour l'espèce cigogne noire régulièrement présente au printemps. Création de belvédère, fréquentation accrue en période printanière, accessibilité rive nord ne peuvent qu'atténuer l'attractivité du marais pour cette espèce. voire l'empêcher définitivement de nicher.
- Sur ces questions d'inventaires, il est surprenant que des compétences naturalistes locales, connues, identifiées et surtout indépendantes n'aient pas été sollicitées pour apporter leurs connaissances et leurs compétences quant à un projet d'aménagement de site naturel sensible.
- La date choisie pour cette consultation publique et sa durée restreinte pose également question
- L'érosion de la biodiversité partout constatée, ainsi que la fragilité des écosystèmes voudrait qu'il soit désormais fait preuve de sagesse et de prudence quant aux sites dits "naturels" et à leur aménagement.

Pontons, platelages, belvédères aménagés, parkings, tables d'interprétation et signalétiques en tous genres décorent (dégradent?) déjà suffisamment d'espaces naturels jurassiens, dans des environnements similaires (marais, lacs, tourbières) pour qu'il ne soit pas indispensable d'en ajouter dans les quelques rares sites encore préservés de ces aménagements.

A toutes fins utiles. Bien à vous

L. Coat